

CONSEIL COMMUNAL CENTRE

COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 17 OCTOBRE 2018

Journée « Ménage ta ville » du 10 novembre 2018

Monsieur PENE, Adjoint en charge de la Protection de l'Espace Urbain, est invité par le Conseil Communal pour présenter la journée propreté appelée « Ménage ta Ville » du 10 novembre 2018.

Il informe les conseillers de la procédure mise en place afin que chaque quartier s'organise pour récupérer un maximum de déchets laissés sur la voie publique.

L'association Etu'Récup participera aussi à cette manifestation. Des flyers seront remis au Président du Conseil Communal pour les distribuer sur tout le périmètre du quartier.

Les écoles, collèges et lycées vont également le recevoir pour sensibiliser la jeunesse à cet effet. Un affichage sera entrepris sur le réseau de la ville fin octobre. Les comptes Facebook et Tweeter de la Ville communiqueront aussi. Il faut que cette manifestation soit un geste fort et que les gens se mobilisent.

Chaque quartier désignera un référent pour coordonner l'action sur le terrain. Les administrés peuvent d'ores et déjà proposer leurs services à : journeeproprete2018@talence.fr. ou au tél. 05 56 84 34 84

Monsieur PINCEPOTHE, Président de l'association de Défense et d'Amitié du quartier Béthanie, supervise toutes les équipes et peut également être joint au 06 60 61 15 87.

La Ville assure un soutien technique en, d'une part, mettant à disposition des espaces de collecte (15) des déchets, et d'autre part, en fournissant les gants, poches et pinces nécessaires aux ramassages.

15 points de collecte seront déterminés sur l'ensemble du territoire de Talence et recueilleront les sacs de déchets.

Il est suggéré à M. PENE par les membres du Conseil Communal Centre d'associer le Centre Animation Jeunesse à cette manifestation pour impliquer un grand nombre de jeunes.

Point sur le plan fleurissement de la Ville

Madame CHADEBOST, adjoint délégué aux Espaces Verts et Monsieur PETRIDIS, Responsable du Service Environnement et Paysages, présentent le projet à l'aide du diaporama ci-joint.

Ce plan repose sur 3 volets :

- n° 1 – Ce que peuvent faire les habitants au travers des « trottoirs vivants » : il s'agit de fleurissement individuel sur l'espace public. 70 nouvelles inscriptions pour les « trottoirs vivants » ont été reçues et seront traitées lors de la prochaine campagne de carottage. Cette campagne est en cours de réalisation, mais les inscriptions peuvent continuer auprès de la Maison du Développement Durable.

- n° 2 – Des plantations et des fleurissements pris en charge par la Mairie. Cela se manifestera par un renforcement du fleurissement de l'Hôtel de Ville, de l'allée Peixotto et du centre-ville, notamment suite aux préconisations du groupe de travail du Conseil Communal.

- n° 3 – Possibilité pour le Conseil Communal Centre de présenter un projet de végétalisation par an qui sera ensuite mis en place par les services de la Ville.

Lors des débats qui s'engagent après cette présentation, il est souligné le manque de fleurissement du Square Pineau. Pourquoi ne pas travailler sur cette perspective ?

Enfin, il est abordé la possibilité, après accord du propriétaire, de procéder à la végétalisation du trottoir le long du mur de l'INRIA.

Point sur l'ouverture des halles du centre-ville

Monsieur Bertrand COUSIN, chargé du Service Action Economique de la Ville, présente le diaporama ci-joint.

Il est précisé par rapport aux espaces verts que 7 arbres sont replantés sur l'arrière du bâtiment, la moitié étant des arbres fruitiers. Sur l'avant du bâtiment, il sera procédé à un fleurissement le long du Cours de la Libération. Le toit et les murs de la partie technique feront l'objet d'une végétalisation.

L'ouverture du bâtiment est prévue le 7/12/2018 et une visite exceptionnelle des lieux avec les membres du Conseil Communal Centre et les riverains immédiats est programmée le 26/10/2018 au matin.

Point sur le plan potelets

Le groupe de travail a rendu ses conclusions qui ont été transmises aux Services Techniques.

Questions diverses

- Une réunion des 5 Conseils Communaux en séance restreinte est organisée le 5/11/2018 et portera sur une présentation du portrait social de la ville dans le cadre de la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales. Ce sera l'occasion d'échanger sur ce sujet.

- A la demande d'une conseillère, il sera présenté lors d'une prochaine réunion le projet de vidéoprotection qu'envisage de réaliser la Ville de Talence.

La prochaine réunion restreinte se tiendra le 13 novembre 2018 à 18 h 30.